



Note d'information pour les points focaux



Équipe Spéciale
Internationale sur
les Enseignants pour
Éducation 2030

L'Équipe spéciale internationale sur les enseignants pour Éducation 2030 (aussi appelée Équipe spéciale internationale sur les enseignants) n'est pas une entité légale. Le droit d'auteur sur les documents produits au nom de l'Équipe spéciale internationale sur les enseignants et portant le logo de l'Équipe spéciale internationale sur les enseignants appartient donc à l'UNESCO.

Cette publication est disponible en libre accès sous licence Attribution-ShareAlike 3.0 IGO (CC-BY-SA3.0 IGO) (<http://creativecommons.org/licenses/by-sa/3.0/igo/>). En utilisant le contenu de la présente publication, les utilisateurs acceptent les conditions d'utilisation de l'Archive en libre accès de l'UNESCO (<http://www.unesco.org/open-access/terms-useccbysa-fr>).

Ladite licence s'applique uniquement au texte contenu dans la publication. Pour l'usage de tout autre matériel qui ne serait pas clairement identifié comme appartenant à l'UNESCO, une demande d'autorisation préalable est nécessaire auprès de l'UNESCO : publication.copyright@unesco.org ou Éditions l'UNESCO, 7, place de Fontenoy, 75352 Paris 07 SP France.



Les désignations employées dans cette publication ainsi que la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'UNESCO ou de l'Équipe spéciale internationale sur les enseignants pour Éducation 2030 aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

Image de couverture : Mascha Tace/Shutterstock.com

Publié par :UNESCO

©UNESCO 2018

Imprimé par : UNESCO

Table des matières

À propos de l'Équipe spéciale internationale sur les enseignants pour Éducation 2030.....	3
Notre mission.....	3
Nos membres.....	4
Plan stratégique 2018-2021.....	6

Lignes directrices pour les points focaux de l'Équipe spéciale.....	7
Définition d'un point focal.....	7
Quelles sont les responsabilités d'un point focal ?.....	7
1. Représentation.....	9
2. Liaison.....	9
3. Partage d'informations.....	10
4. Mobilisation de ressources.....	11

À propos de l'Équipe spéciale internationale sur les enseignants pour Éducation 2030

Notre mission

L'Équipe spéciale internationale sur les enseignants pour Éducation 2030, également appelée Équipe spéciale sur les enseignants, a été créée en 2008. Elle était auparavant connue sous le nom d'Équipe spéciale internationale sur les enseignants pour l'Éducation pour tous. Son nouveau nom reflète l'harmonisation entre l'Équipe spéciale et les nouveaux objectifs de développement durable (ODD) adoptés par l'ONU en septembre 2015, et plus particulièrement l'ODD 4, qui vise à « assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie ».

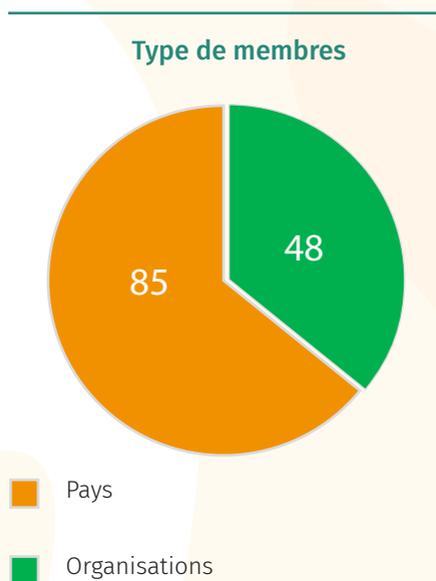
L'Équipe spéciale sur les enseignants est une alliance mondiale volontaire. À ce titre, elle ne représente pas la voix d'une organisation, mais constitue plutôt un partenariat indépendant incluant des gouvernements, des organisations intergouvernementales, des organisations non gouvernementales, des organismes internationaux de développement, des organisations de la société civile, des organisations du secteur privé et des organismes des Nations Unies qui collaborent sur des sujets et questions liés aux enseignants.

L'objectif initial de l'Équipe spéciale sur les enseignants était de s'attaquer au problème de la pénurie d'enseignants. En effet, selon l'Institut de statistique de l'UNESCO, 69 millions d'enseignants sont nécessaires pour atteindre les cibles définies dans l'ODD 4. Fournir des enseignants qualifiés en nombre suffisant constitue la pierre angulaire de la réalisation de l'ODD 4. Cette idée a été encore renforcée par la création de la cible 4.c, dédiée aux enseignants : « D'ici à 2030, accroître considérablement le nombre d'enseignants qualifiés, notamment au moyen de la coopération internationale pour la formation d'enseignants dans

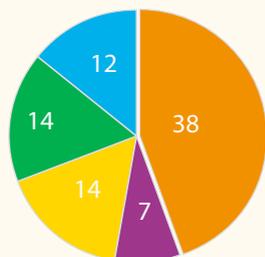
les pays en développement, surtout dans les pays les moins avancés et les petits États insulaires en développement ». L'Équipe spéciale s'efforce d'aider ses États membres et la communauté mondiale de l'Éducation à atteindre la cible 4.c et à suivre leurs progrès.

Nos membres

L'Équipe spéciale sur les enseignants est un partenariat multipartite volontaire qui compte 133 membres répartis comme suit :

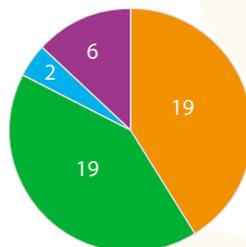


Pays membres par région



-  Afrique
-  Europe et Amérique du Nord
-  Asie
-  Amérique latine et Caraïbes
-  États arabes

Type d'organisation



-  Organisations intergouvernementales
-  ONG Internationales/Organisations internationales de la société civile/Organisations internationale d'enseignants
-  Organisations et fondations internationales du secteur privé
-  Organismes internationaux de développement bilatéraux et multilatéraux

Au sein de l'Équipe spéciale sur les enseignants, chaque membre – qu'il s'agisse d'un pays ou d'une organisation – est représenté par un point focal principal et deux suppléants, tous trois investis par une autorité spécifique.

De nouveaux membres peuvent se joindre au partenariat dès l'acceptation écrite de leur demande, sur décision du Comité directeur. Les demandes d'adhésion des États membres de l'ONU sont automatiquement approuvées.

Plan stratégique 2018-2021

L'Équipe spéciale vise à **améliorer la qualité des enseignants et à accroître leur nombre** dans les contextes éducatifs formels et non formels afin d'atteindre l'ODD 4. À cette fin, elle se concentrera, durant la période 2018-2021, sur trois axes stratégiques principaux :



PLAIDOYER

- 1 Assurer le plaidoyer sur le rôle critique des enseignants
- 2 Favoriser le dialogue social sur des politiques globales concernant les enseignants



CRÉATION ET PARTAGE DE CONNAISSANCES

- 3 Réduire le déficit de connaissances sur les enseignants
- 4 Renforcer le suivi de la cible ODD 4.c
- 5 Partager les connaissances sur la profession enseignante



APPUI ET ENGAGEMENT AUPRÈS DES PAYS

- 6 Faciliter l'appui aux pays

Lignes directrices pour les points focaux de l'Équipe spéciale

Définition d'un point focal

Les points focaux servent d'interface entre le pays ou l'organisation membre et le Secrétariat de l'Équipe spéciale ou d'autres structures. Ils doivent donc connaître les principales parties prenantes du monde de l'enseignement et de l'éducation dans leur pays ou organisation et interagir avec celles-ci.

Au sein de l'Équipe spéciale, chaque membre – qu'il s'agisse d'un pays ou d'une organisation – est représenté par un point focal principal et deux suppléants, tous trois investis par une autorité spécifique.

Lorsqu'ils sont élus pour représenter une région, les points focaux jouent également le rôle de points focaux régionaux.

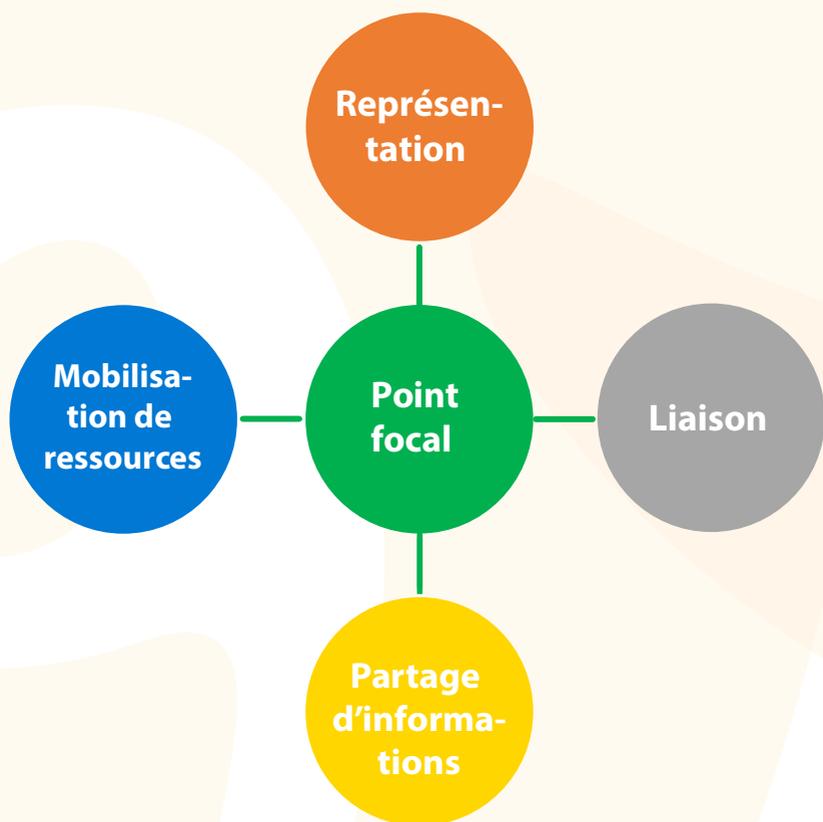
Quelles sont les responsabilités d'un point focal ?

Les points focaux de l'Équipe spéciale sont appelés à représenter un membre, à interagir avec plusieurs parties prenantes, à partager des informations pertinentes et à participer aux actions de mobilisation de ressources de l'Équipe spéciale. Ils sont les « **agents du changement** » qui faciliteront les actions de l'Équipe spéciale afin d'atteindre la cible relative aux enseignants.

Ils mènent des actions de mise en œuvre et de suivi à l'échelle nationale et aident les points focaux régionaux et le Secrétariat à en faire de même aux niveaux régional et mondial.

Les points focaux sont également chargés de promouvoir le travail et les activités de l'Équipe spéciale afin de les faire connaître aux niveaux national, régional et mondial, selon le cas.

Ils doivent également fournir au Secrétariat de l'Équipe spéciale des informations actualisées sur les membres, notamment les coordonnées des points focaux.



1. Représentation



Les points focaux sont chargés de représenter leur pays ou organisation au sein des groupes de travail régionaux et thématiques de l'Équipe spéciale. Ils sont également chargés de préparer la candidature de leur pays ou organisation aux sièges du groupe électoral concerné du Comité directeur. En cas d'élection de leur pays ou organisation au Comité directeur, ils en deviennent les représentants.

Ils participent (ou mobilisent des acteurs qui participent) aux activités organisées par l'Équipe spéciale, par son groupe de travail régional et/ou thématique, ainsi que par ses partenaires.

Les points focaux représentent également leur pays ou organisation membre aux réunions annuelles des membres et à celles du Forum de dialogue politique.

2. Liaison



Les points focaux assurent la liaison avec des parties prenantes concernées du monde de l'enseignement et de l'éducation aux niveaux national et régional.

Ils interagissent, dans le pays ou l'organisation, avec les principales parties prenantes que sont :

- les services du Ministère de l'éducation ;
- d'autres secteurs gouvernementaux ;
- les syndicats d'enseignants ;
- les institutions et réseaux de formation d'enseignants ;
- les réseaux de recherche ;
- les organisations de la société civile ;
- les bureaux hors Siège de l'UNESCO et d'autres institutions de

l'ONU desservant le pays concerné ;

- les groupes de partenaires pour le développement ;
- les groupes locaux d'éducation, le cas échéant ;
- les structures nationales de mise en œuvre de l'ODD 4 – Éducation 2030.

Ils sont chargés de nouer et de maintenir des relations étroites avec les points focaux nationaux et régionaux pour le Comité directeur ODD – Éducation 2030, ainsi qu'avec les représentants de leurs groupes électoraux et coalitions représentés au Comité.

3. Partage d'informations



Les points focaux sont chargés de partager les informations relatives à l'Équipe spéciale entre les services et structures concernés dans leur pays ou organisation. Ils préparent donc régulièrement, sur les activités de l'Équipe spéciale, des rapports qui seront dûment communiqués à l'autorité de désignation et aux parties prenantes du monde de l'enseignement.

Ils doivent également faciliter le partage d'informations relatives aux enseignants avec leurs groupes électoraux et coalitions représentés au Comité directeur de l'ODD 4 – Éducation 2030 et veiller à ce que ces informations circulent dans les deux sens. Ce partage permet d'informer le réseau de l'Équipe spéciale des priorités, initiatives, événements et questions liés aux professeurs et auxquels l'Équipe spéciale pourrait contribuer.

Les points focaux recueillent également toutes les informations et connaissances que le pays ou l'organisation a produites sur des questions liées aux enseignants et qui pourraient être diffusées par la plate-forme de connaissances et des outils de communication de l'Équipe spéciale.

4. Mobilisation de ressources



Les points focaux contribuent aux actions de mobilisation de ressources de l'Équipe spéciale en :

- recensant les sources de financement potentielles aux niveaux national, régional et mondial, selon le cas ;
- recensant les possibilités de partenariat ;
- faisant connaître l'Équipe spéciale lors d'événements, de réunions et de conférences, selon le cas.

Le présent guide a été élaboré pour les points focaux de l'Équipe spéciale internationale sur les enseignants pour Éducation 2030.

Il fournit des informations générales sur l'Équipe spéciale et sur les principales fonctions et responsabilités des points focaux.

Rester en contact:

Secrétariat de l'Équipe spéciale internationale sur les enseignants pour Éducation 2030
UNESCO
7, place de Fontenoy
75352 Paris France



teachertaskforce@unesco.org



www.teachersforefa.unesco.org



@TeachersFor2030



@teacherstaskforce